



## PROCHAINEMENT...

### AGENDA...

MSA, [Mutualité Sociale des Agriculteurs](#), ça bouge... Prochainement présentation de l'accueil familial avec nos amis du Pas de Calais devant les 40 assistances sociales qui sillonnent les 2 départements

### DES NEWS...

La nouvelle loi sur l'adaptation de la société au vieillissement de la population.. Qu'en pensez vous ?

Le mois prochain : les 8 différents contrats d'accueil .  
Pour quoi faire ?

### DES FAITS VÉCUS...

Le décès d'un de nos pensionnaires sous tutelle et sans contrat d'obsèques, un samedi soir :

[Compliqué !](#)

### NOS REUNIONS ...

Réunion Publique à CAMBRAI le 19 mars ... qu'en est t'il ?



Mars 2016



# Affable59

Association des familles d'accueil du département du Nord pour personnes âgées et adultes handicapés

*Affable, se dit d'une personne aimable et souriante  
à qui on peut parler, qui écoute et comprend.*

## LETTRE OUVERTE AUX ADHERENTS

Une minute de printemps, dure souvent plus longtemps, qu'une heure de décembre, une semaine d'octobre, une année de juillet, un mois de février...Voici le printemps de Monsieur Jacques PREVERT

Pour le moins que l'on puisse dire, les 8 minutes passées devant l'objectif de la caméra de FR3 LILLE m'ont paru bien longues...

Et si courtes à la fois pour présenter notre beau métier... se mettre à la disposition des autres, accompagner les plus vulnérables !

J'aurais pu, j'aurais dû développer tant de choses qui me tenaient à cœur, parler du développement de l'accueil familial, sensibiliser le grand public à cet hébergement si proche du domicile et tellement différent des institutions...

En ce mois de mars, l'association a été sollicitée de partout, et c'est la confirmation que nous représentons, non pas une force mais plutôt un partenariat engagé, impliqué.

Quelques reportages (des pages complètes) dans les médias du département nous ont fait de la « réclame ». C'est justifié quand on connaît la débauche d'énergie dépensée pour la reconnaissance de l'accueil familial. C'est également en ce début de printemps la récompense pour nous, qui allons bâton de pèlerin en main partout dans les secteurs, dans nos réunions publiques pour rassurer, expliquer et accueillir les nouveaux adhérents.

Bonne lecture

Jean-Paul DEGHESELLE

Pour des raisons purement budgétaires, la lettre ouverte d'Affable59 est diffusée uniquement par mail  
Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous pouvez vous adresser par écrit à notre siège pour avoir accès aux informations vous concernant contenues dans notre fichier et en demander la rectification.

## INTERVIEW TELEVISION FR3

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/nord-pas-de-calais/emissions/nord-pas-de-calais-matin/devenir-famille-d-accueil-pour-les-seniors.html>

Vous pouvez revoir cette interview du lundi 21 mars en cliquant sur le lien ci-dessus. L'émission de télévision Nord-Pas de Calais Matin est un « format » original 4 jours par semaine, un cocktail vitaminé à savourer dès 9 h 50 pour attaquer la journée du bon pied ! C'est vrai... L'équipe est compétente dans une ambiance très très conviviale. C'est surprenant de voir la technique employée pour obtenir de l'image sur nos petits écrans. Armand, comme moi-même, sommes contents d'avoir vécu cette belle expérience... se faire maquiller à 57 ans, moi perso, je ne connaissais pas. Armand lui est un ancien « carnavalier »... c'est autre chose ! Nous avons fait de notre mieux, 7 minutes étaient prévues, nous en avons obtenu 8 mn 30. C'est vous dire la difficulté de présenter l'accueil familial en si peu de temps ! Nous avons forcément fait l'impasse de sujets intéressants... Une prochaine fois peut-être !

## RÉUNION PUBLIQUE DE CAMBRAI ce samedi 19 mars

Nous avons tenu **une réunion publique** sur le secteur du Cambrésis. Pourquoi CAMBRAI ? C'est l'un des trois grands secteurs avec le Valenciennois et l'Avesnois.

Nous privilégions depuis la création d'Affable59 l'envoi d'informations par voie numérique, c'est économique (cela nous arrange bien), c'est très efficace (950 contacts à ce jour) grâce à notre serveur ... cependant nous voulions faire connaissance de visu et **nous avons eu raison!**

50 familles d'accueil sur ce secteur se sont rassemblées autour de notre équipe pour obtenir des explications, se rassurer (c'est très important en ce moment), trouver des réponses à leurs questions et aborder des sujets intéressants tels que la professionnalisation, la reconnaissance du métier. Félicitations et remerciements à toutes ces familles présentes qui ont compris le sens du mot association. D'autres dates de réunion en d'autres secteurs sont au programme.

**Remerciement à M. GILLOT de [NORD MÉDICAL SERVICE](#) de CAMBRAI qui nous a gentiment et spontanément aidé pour l'organisation de cette réunion**

## RÉUNION A LILLE AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL le lundi 14 mars

Nous étions conviés à une réunion au Conseil départemental sur des sujets les plus divers mais également pour nous présenter la transition entre notre forme de suivi actuelle et ce qui sera le nouveau suivi « internalisé » au pôle autonomie. Le choix du département est de s'appuyer sur les territoires pour être au plus proche de nos familles d'accueil. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette démarche. Pour rappel et pour rassurer ceux qui ont cru ou entendu ! que le suivi actuel continuera dans ses missions jusque la fin d'année en attendant que la transition puisse s'effectuer dans les meilleures conditions. Étaient présents, tous les acteurs de l'accueil familial du Conseil départemental de LILLE... Réunion constructive pour l'accueil familial !

### **Petit rappel de nos obligations envers le Conseil départemental.**

Les dates de fin des « responsabilités civiles » des contrats d'assurances reviennent souvent dans les discussions.. Prévoyez et soyez vigilant, n'attendez pas les relances du pôle autonomie

### **Du vécu !**

**Rapprochez vous des tutelles pour vérifier si il existe un contrat obsèques Si un décès survient chez vous...**

**Il est difficile de joindre les tutelles le samedi soir et de plus l'action de la tutelle s'éteint avec le décès. Imaginez les problèmes Si le contrat obsèques n'existe pas !**

### **Là aussi du vécu !**

Les toilettes des pensionnaires qui ont besoin d'aide.

Vaste problème : sachez que votre responsabilité est engagée en cas de chute !  
Faire.. ne pas faire .. Comment et avec l'aide de qui ?  
Nous y reviendrons dans la lettre ouverte d'avril  
C'est promis !  
Prochainement, nous parlerons également de la préparation des piluliers

## Association des familles d'accueil du département du Nord pour personnes âgées et personnes en situation d'handicap

8 Cappel straete - 59284 PITGAM (BERGUES)

Affable59@gmail.com - [www.affable59.fr](http://www.affable59.fr)

Permanence téléphonique : De 14h00 à 19h00

tél. : 09 72 43 52 00 - fax. 03 74 06 01 94

Association loi 1901 W591007362

*Nous sommes un lieu d'écoute, d'échange et d'appui technique dédié aux professionnels de l'accueil familial du Département du Nord*

## Déplacement :

## LA PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DU TRANSPORT DE VOS ACCUEILLIS



Dans les différents contacts avec nos familles d'accueil, il y a des questions qui reviennent en boucle...

- Qui me rembourse mes frais de voiture quand j'accompagne mon accueilli ?
- Dois-je utiliser systématiquement mon véhicule personnel dans les déplacements de mon pensionnaire chez les différents professionnels de santé ?

Avant de développer les réponses à ces questions, il nous faut rappeler deux principes simples :

- Selon les capacités physiques ou intellectuelles de votre accueilli, votre rôle est d'accompagner ou de faire accompagner votre accueilli (famille naturelle, taxi, ambulancier) !
- Prenez note également que dans votre rémunération et notamment dans les frais d'entretien, il est alloué une participation financière pour les transports « raisonnés ». (Consultation chez le médecin du quartier, conduite jusqu'au club des aînés, rendre visite à votre accueilli qui séjourne à l'hôpital)

Voici-dessous les 2 cas de figure où vous pouvez solliciter de l'aide financière pour vos déplacements

A) Les déplacements exceptionnels à **caractère privé** :  
voyage, déplacements éloignés dans la famille naturelle

Voyez avec votre accueilli ou ses représentants

B) Les déplacements exceptionnels à **caractère médical** :

Déplacements itératifs (répétitifs) chez le kiné, convocation chez un médecin expert

Voyez avec la Caisse Primaire Assurance Maladie.

Conditions de prise en charge de la CPAM :

- Obligation de présenter une prescription médicale de transport

Attention, c'est le médecin qui, s'il estime que la situation du patient le justifie, prescrit le mode de transport le mieux adapté à son état de santé et à son niveau d'autonomie. Votre médecin peut donc vous faire une prescription de transport quand vous accompagnez votre pensionnaire avec votre véhicule personnel et vous serez indemnisé par la CPAM.

- La prescription médicale d'un transport au titre d'une ALD répond à des conditions de prise en charge spécifiques :

- 1) L'accueilli doit être reconnu atteint d'une ALD, (Affection Longue Durée)
- 2) Le transport réalisé doit être en lien avec l'ALD, ( exemple: convocation chez le Neurologue pour un accueilli souffrant d'Alzheimer).

En pratique :

Le médecin complète le formulaire « Prescription médicale de transport » et le remet au patient avant le transport.

Les familles d'accueil étant considérées par la CPAM comme des accompagnants, des tiers, vous serez indemnisés de vos frais kilométriques.

Ce qu'il faut retenir :

Votre médecin traitant est le coordinateur mais également le prescripteur

Comme accueillant familial vous êtes reconnu par la CPAM comme des accompagnants

Les frais de transport sont Indemnisés au kilomètre aux conditions suivantes : vous êtes accompagnant de votre pensionnaire en ALD ne sachant pas se déplacer seul

Ci-dessous les liens des sites de la CPAM et du service public :

[http://www.ameli.fr/fileadmin/user\\_upload/formulaires/S3138.pdf](http://www.ameli.fr/fileadmin/user_upload/formulaires/S3138.pdf)

<https://www.servicepublic.fr/particuliers/vosdroits/F2951>



Chaque mois, nous apporterons dans cette rubrique un dossier complet sur des événements, des conseils, des textes légaux et des informations utiles à votre activité de famille d'accueil

### Ce mois ci :

L'approche suite à la mise en relation

### Le mois prochain :

- Assister/Encadrer la toilette :
- Préparation des Piluliers :

Qui fait quoi ? - Et comment ?



La lettre ouverte est une publication de l'association AFFABLE59

Directeur de la publication :  
M. Jean-Paul DEGHESELLE

Rédacteur en chef :  
M. Bernard DUQUENOY

La lettre ouverte est uniquement envoyée par voie numérique. Celle-ci est destinée aux professionnels et aux acteurs de l'accueil familial.

Si vous souhaitez obtenir un envoi régulier, rapprochez vous du secrétariat : Séverine TRACKOEN [affable59@gmail.com](mailto:affable59@gmail.com)



# UN MÉTIER EXIGEANT...

La procédure d'approche depuis la mise en relation jusqu'à la signature du contrat d'accueil

**Ne vous précipitez pas. Il n'y a pas de mariage sans fiançailles.**

Dans notre lettre ouverte de janvier 2016, nous avons développé le rôle de l'association AFFABLE59 qui consiste à mettre en relation nos familles d'accueil adhérentes et les familles naturelles qui recherchent pour un proche une place en famille d'accueil agréée.

«Mise en relation hébergement», c'est le formulaire d'échange d'informations que nous envoyons - par E-mail - aux familles d'accueil pour les avertir qu'une recherche d'hébergement a été lancée.

Notre rôle consiste uniquement à cette mise en relation. Nous ne sommes pas une agence de placement mais il est évident qu'à ce stade de la recherche, AFFABLE59 peut vous aider pour les premiers contacts.

La prise de décision finale n'appartient qu'à la famille d'accueil, au futur accueilli ou ses représentants.

En effet, il pourrait être tentant pour une FA de conclure trop rapidement. A cela, plusieurs raisons que nous pouvons comprendre, notamment dans un contexte de nécessité économique (il faut compléter un salaire).

Dans tous nos courriers et notamment sur ce document «mise en relation hébergement» nous mettons en garde contre la précipitation qui peut être très rapidement sources de conflit et de rupture de contrat.

### **L'évidence : l'accueilli est au cœur de nos maisons**

Chacun doit s'exprimer, la famille d'accueil, la famille naturelle ou la tutelle, mais également le futur accueilli, sans oublier les autres pensionnaires de la FA qui pourraient être également perturbés dans leurs habitudes et affinités en présence d'une nouvelle personne.

Il faut multiplier les rencontres avec les uns et les autres. Chez la FA où le futur accueilli doit faire connaissance de son «potentiel» nouveau cadre de vie, des personnes avec qui il vivra désormais.

Dans un premier temps, la famille naturelle (ou la tutelle) sera présente, mais il faut également que le futur accueilli puisse être seul afin de pouvoir s'exprimer plus librement et se découvrir.

La FA se déplacera **impérativement** sur le cadre de vie actuel du futur accueilli et relèvera les changements qu'elle pourrait apporter pour établir le projet de vie.

Essayons de nous mettre à la place du futur accueilli; pouvons-nous ressentir sa perturbation ? Comprend-il pourquoi il doit quitter ses habitudes et affinités ? Se sent-il rejeté ? C'est ce que doit analyser la FA pour rassurer et élaborer un projet de vie - commun - qui convienne au futur accueilli en assurant la bonne harmonie de la maison.

Multipliez les périodes d'essai d'une journée (**attention, aucune nuitée sans contrat d'accueil signé**), puis lors de la signature du contrat ne pas omettre de préciser «période probatoire d'un mois»

N.B. : cette période d'essai est renouvelable une fois, après signature d'un avenant.

*Chez AFFABLE59, nous avons créé un document complémentaire au contrat d'accueil que nous appelons «bonne gestion et bonne entente sur les règles de vie» afin de définir ce qui peut ou doit être fait ou ne pas l'être pour améliorer la vie commune. Nous consulter.*

Fabienne et Jean-Paul  
Degheselle  
PITGAM (Bergues)

## LA FAMILLE DU MOIS



Dans notre département  
l'accueil familial  
a le soutien du  
Conseil départemental  
en la personne de sa  
Vice-Présidente  
Mme MANNARINO  
qui est en charge des  
personnes âgées et  
adultes en situation  
d'handicap.

Chaque mois,  
Dans cette rubrique,  
nous présenterons l'une  
de nos familles  
d'accueil agréées



### Ce mois-ci, rendons-nous à PITGAM près de BERGUES... dans la famille d'accueil de notre Président Jean-Paul DEGHESELLE et son épouse Fabienne.

Jean-Paul était ambulancier urgentiste et Fabienne, aide-soignante.

Il y a 6 ans, ils ont obtenu du Conseil départemental un agrément – pour couple – et ils sont devenus accueillants familiaux pour personnes âgées et/ou adultes handicapés.

La petite ferme de PITGAM a été aménagée, 3 coquettes chambres individuelles au rez-de-chaussée, 2 salles de bain adaptées à l'handicap, une grande pièce de vie de 55 M2, où chacun aime se retrouver derrière une large baie vitrée qui donne sur une terrasse extérieure couverte et un grand jardin.

Ce jardin est très prometteur pour Armand, 55 ans qui a rejoint la famille il y a deux mois à peine. Armand piaffe d'impatience d'aller planter « ses » légumes dans la grande serre, que Jean-Paul a aménagée. Son centre d'intérêt était tout trouvé.



Malgré son handicap de mémoire, Armand est un champion des jeux de Société et est une motivation pour les deux autres pensionnaires avec qui il partage de longs moments autour de la table de jeux. Suzanne, 60 ans, est une sorte de grand enfant et gagne parfois. Cachera-t-elle son jeu ou Armand la laisserait-elle gagner de temps en temps ?, par galanterie.



Quant à Louissette, 82 ans, toute menue mais toujours aussi coquette, elle observe de son fauteuil et sourit en entendant les éclats de voix et les rires des deux autres. Discrète, elle participe à sa façon.

Armand est devenu une vedette de la télévision puisqu'il a accompagné Jean-Paul ce Lundi 21 Mars dans les locaux de FR3 où notre Président a tenté de présenter – *en trop peu de temps il faut le dire* – le principe de la famille d'accueil (voir page 2).

Pour Jean-Paul et Fabienne être famille d'accueil et pour Jean-Paul Président de l'association AFFABLE59, le travail ne manque pas. Après avoir fait sa part du boulot à la maison. Jean-Paul enchaîne les réunions chez des partenaires sociaux, tantôt au Conseil départemental ou dans les directions territoriales pour soutenir une famille d'accueil adhérente à l'association qui rencontre quelque difficulté administrative !



Jean-Paul intervient, fort de son expérience et de persuasion. Entre-temps, il sait qu'il peut compter sur Fabienne pour faire tourner la maisonnée.

Quant à son équipe de bénévoles d'AFFABLE59, Jean-Paul n'a que des louanges et a même tenté de les remercier lors de l'émission à FR3, mais le temps lui a manqué.

**Notre métier est exigeant  
Ne restez pas isolé,  
rejoignez nous!  
Soutenez notre action...  
la valorisation de  
notre beau métier  
par la  
professionnalisation !**

**D'autres infos intéressantes sur l'accueil familial  
sur le site du Conseil départemental**

[https://lenord.fr/jcms/pnw\\_5050/vivre-en-famille-d-accueil](https://lenord.fr/jcms/pnw_5050/vivre-en-famille-d-accueil)  
[www.lenord.fr/personnes-agees](http://www.lenord.fr/personnes-agees)



# ORGANIGRAMME

## Membres du Bureau :

Jean-Paul DEGHESELLE, Président de l'association, Famille d'accueil  
8, Cappel straete - 59284 Pitgam - affable59@gmail.com - tél. 09 72 43 52 00

Wilfried DEGHESELLE, Vice Président, Comptable et dirigeant d'entreprises  
8, Cappel straete - 59284 Pitgam - affable59@gmail.com - tél. 09 72 43 52 00

Séverine TRACKOEN, Secrétaire Affable59, Famille d'accueil  
21 bis , rue Wilson - 59570 Hon-Hergies - severine.trackoen@gmail.com - tél. 06 76 68 84 96

Séverine BLONDIAU, Secrétaire adjointe, Famille d'accueil  
6, rue de l'église - 59530 Frasnoy - blondiauseverine@orange.fr - tél. 03 27 41 74 86

Régine DELOIR, Trésorière, Famille d'accueil  
131, chemin du halage - 59630 Looberghe - regine-cmoi@live.fr - tél. 06 95 01 63 87

Bernard DUQUENOY, Communication, Retraité cadre supérieur  
193, rue des Piats - 59200 Tourcoing - bd59200@bbox.fr - tél. 06 86 07 21 61

Jean-Sébastien RAKOTONIRINA , informaticien, Employé  
72 bis, rue de l'Hôtel de ville - 59240 Malo-les-Bains - jsr059@gmail.com - tél. 06 36 89 10 33

Corinne DELLAVEDOVA, Coordinatrice référents secteurs, Famille d'accueil  
30, rue Voltaire 59494 Petite-Forêt - cocoline59494@hotmail.fr - tél. 06 14 58 21 47

## Les familles référentes par secteurs :

### **Flandre Maritime :** Jean-Paul DEGHESELLE

8, Cappel straete - 59284 Pitgam - Jeanpaul.degheselle@gmail.com - tél. 03 28 20 21 59

### **Flandre intérieure :** Patricia DEBROCK

175, rue du romarin - 59173 Lynde - patricia.debrock@gmail.com - tél. 06 66 27 01 92

### **Métropole Roubaix/Tourcoing :** Marie Paul DECOTTIGNIES

3 bis, rue Hélène Bouchez - 59100 Roubaix - tél. 06 70 21 29 34

### **Métropole Lille :** Maryse DANIEL

24, rue Ghesquières - 59185 Provin - marysedaniel@hotmail.fr - Tél. 03 20 85 71 04

### **Valenciennois :** Corinne DELLAVEDOVA

30, rue Voltaire 59494 Petite-Forêt - cocoline59494@hotmail.fr - tél. 06 14 58 21 47

### **Cambrésis :** Sylvaine et Christian MARIE

4, rue Ed.Lefebvre Audencourt 59540 Caudry - marie.sylvaine@orange.fr - Tél. 06 88 25 41 91

### **Douaisis :** Poste à pourvoir, recherchons famille dynamique

### **Avesnois :** Claudine BARTHOLOME

8, rue des Horbes 59132 Ohain - claudine.bartholome@orange.fr - tél. 03 27 59 19 10

